



ALTERNATIVES ^{#13}

Magazine d'information des services publics des déchets • Mars 2026

**Qualité, sécurité
et environnement**

8

**Atrion,
nouveau process**

10

**Hygiène et
cosmétique zéro déchet**

17

VOS CONTACTS

par compétences



Collecte

www.lerouillacais.fr

05 45 96 99 40

Prévention et traitement

Calitom



Prévention et collecte

www.grand-cognac.fr

05 86 19 00 95

Traitement

Calitom



Prévention et collecte

www.ppmv.grandangoulême.fr

N°Vert : 0 800 77 99 20

Traitement

Calitom



Prévention, collecte et traitement

www.calitom.com

N°Vert : 0 800 500 429

Alternatives

Magazine d'information des services public des déchets

Renseignements liés à la publication : N° vert 0 800 500 429 -

www.calitom.com - Facebook @Calitom16

Plusieurs collectivités agissent sur le département de la Charente en matière de prévention, de collecte et de traitement des déchets. Selon la nature des renseignements recherchés, contacter la collectivité de référence mentionnée sur la carte. Les articles de ce magazine précisent si nécessaire toute particularité de territoire.

- **Directeur de publication du magazine :** Michaël LAVILLE
- **Rédaction et mise en page :** service communication Calitom
- **Photos :** Calitom, AdobeStock, GrandAngoulême, CSCS Amicale Laïque de St-Yrieix
- **Impression :** Reprint - 197 400 exemplaires
- **Périodicité :** 3 fois par an
- **Dépôt légal :** mars 2026
- **ISSN :** 2825-1172
- **Éditeur :** Calitom, 19 rte du Lac des Saules, ZE la Braconnière, 16600 Mornac.



Région
Nouvelle-
Aquitaine





L'aboutissement des projets, LA VOIE D'UN NOUVEAU CAP

L'achèvement des travaux de modernisation d'Atrion en décembre et la fin de la campagne de distribution des sacs transparents clôturent les dernières semaines du mandat 2020-2026. Ces projets annoncés et menés à bien ouvrent le prochain mandat sur des bases solides et ambitieuses.

Le chantier du centre de tri, tout comme l'ensemble des réalisations, ou encore la maîtrise des coûts et le désendettement massif du syndicat sur cette période, sont le fruit d'une stratégie de transformation du service public de gestion des déchets à long terme. C'est aussi l'œuvre d'un remarquable travail collectif associant élus, collectivités partenaires, services de l'État et agents de la collectivité.

À l'horizon 2030 et 2035, l'élévation des objectifs de réduction et de valorisation des déchets impose de continuer à nous mobiliser plus fortement encore autour de la prévention et du traitement des déchets résiduels, appelés à ne plus être enfouis à partir de 2035.

Pour éviter d'être tributaire de coûts de traitement qui suivent déjà une trajectoire sans retour, la Charente doit impérativement se doter d'une solution locale, pérenne et maîtrisée.

L'adaptation du centre de tri Atrion, devenu un équipement interdépartemental à la pointe de la technologie, confirme tous les bénéfices que nous avons à nous inscrire dans une logique publique de performance et de partenariat. Elle montre aussi toute la dynamique et la capacité du département à relever de tels défis aujourd'hui et demain.

La Charente peut être fière des évolutions décisives de ces 6 années passées. Les taux de réduction et de valorisation des déchets atteints en avance nous projettent vers un avenir plus responsable.

Dans un monde où les enjeux environnementaux sont de plus en plus forts, nous avons d'ailleurs besoin de scientifiques et d'ingénieurs capables de concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes. Alors qu'aujourd'hui seulement 30 % des étudiants en ingénierie sont des femmes, j'ai souhaité mettre en lumière, dans ce numéro, deux ingénieures issues de grandes écoles publiques : l'une exerçant ses fonctions au sein de Calitom, l'autre dans l'entreprise qui a conduit les travaux de modernisation du centre de tri.

Merci à toutes celles, et ceux qui ont contribué à ces réussites 2020-2026 et un grand merci aux Charentais pour leur implication assidue.

Michaël LAVILLE,
Président de Calitom

SOMMAIRE

Mars 2026

06

LES ACTUS

**Sacs transparents :
les résultats reconnus et suivis en France**

08

FICHE MÉTIER

**Les agents qualité, sécurité, environnement,
sur les sites de traitement**

10

LE DOSSIER

**Le centre de tri Atrion
prêt pour le recyclage de 2035**

14

DANS LES TERRITOIRES

**Seconde vie et retour à la terre
pour les sapins de Noël**

15

ZOOM SUR

Et si on réutilisait les gravats ?

17

**UN PAS DE + VERS LE ZÉRO DÉCHET
Hygiène et cosmétique zéro déchet**

18

INITIATIVES LOCALES

Le domaine de Puygrelier



Prévention



Les sacs transparents *les résultats reconnus et suivis en France*

TF1, France 2, M6... sont venus à plusieurs reprises en Charente suivre les tournées de collecte des ordures ménagères en sacs transparents afin de découvrir par eux-mêmes ce système et relayer ses résultats au niveau national. Ce changement de collecte initié par Calitom a également fait l'objet de nombreuses discussions même au Sénat. La baisse des ordures ménagères obtenue incite actuellement de nombreuses collectivités françaises à franchir le pas.

En Charente, fin 2025, des distributions de sacs transparents ont été organisées sur la moitié des communes de GrandAngoulême suivies en janvier de contrôles de conformité du contenu des bacs noirs.

-40% d'ordures ménagères et +17% de recyclables triés sur le territoire de Calitom.

Entre 2020 et 2025, une baisse des déchets enfouis de 16 000 tonnes !

JARDINIERS CHARENTAIS : en recherche de bénévoles

20 ans que l'association partenaire du programme J'agis pour Réduire sillonne la Charente pour aider les particuliers à valoriser leurs végétaux au jardin.

Leur service phare ? Le broyage des branches à domicile. Une solution simple, écologique et à coût abordable par le biais d'une adhésion annuelle (34 € en 2026).

Ateliers de greffe et de taille, conseils en jardinage, échanges de graines et de plants : l'association est aussi une référence locale.

Aujourd'hui, les Jardiniers Charentais cherchent des volontaires intéressés par leur démarche et leur convivialité. Pour les rejoindre et participer : 06 52 98 45 55 - lesjardiniers-charentais.com

GrandAngoulême

Bornes à déchets alimentaires : encore de nouveaux sites

En novembre 2025, dans les quartiers de Bel Air – Grand Font, La Madeleine, Sillac Saint-Martin et Victor Hugo, des distributions de badges d'accès aux bornes à déchets alimentaires ont été organisées. 1 500 foyers ont récupéré le badge permettant l'accès à l'une des soixante bornes supplémentaires implantées en fin d'année sur GrandAngoulême.

630 bornes sont maintenant disponibles sur GrandAngoulême hors zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPUAP) principalement situées sur l'hyper-centre d'Angoulême. Grâce à vous, 50 tonnes de déchets par mois sont valorisées en biogaz.

Pour récupérer badge et bioseau, rendez-vous au Centre Technique Pré-Collecte, 103 route de St-Michel à La Couronne (se munir impérativement d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

Infos : 0 800 77 99 20 – www.pluspropremaville.fr



J'agis sur les réseaux

Découvrez en vidéo les actions de prévention et de réduction des déchets menées chaque jour en Charente

National

Obsolescence programmée : l'indice de durabilité

Déjà plus d'un an qu'en application de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire, les fabricants sont tenus d'apporter plus de lisibilité quant à la durabilité de leurs produits électriques et électroniques notamment les téléviseurs et les lave-linges.

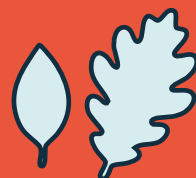
Pour une meilleure information des acheteurs et les aider dans leurs choix, ces équipements sont désormais estampillés d'**une note sur 10 permettant de juger de leur réparabilité, de leur fiabilité, de leur robustesse et de leurs possibilités d'amélioration.**

D'autres catégories de produits électriques et électroniques seront progressivement concernées dans les prochaines années (aspirateurs, lave-vaisselles, tondeuses, nettoyeurs haute-pressure).

Plus d'infos sur <https://www.halteobsolescence.org/s-informer/>

103 kg

PAR AN ET PAR HABITANT



DE VÉGÉTAUX EN PÔLE DE VALORISATION
Privilégiez le compostage, le mulching et le broyage !

LES AGENTS QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT
sur les sites de traitement



De par leurs activités, les sites de traitement des déchets ont des impacts sur l'environnement et peuvent présenter des risques en termes de sécurité pour le personnel comme pour les usagers. C'est pourquoi les agents du service qualité, sécurité et environnement mettent en œuvre des actions pour réduire ces impacts, maîtriser les risques et garantir la sécurité de tous.

Dans un processus d'amélioration continue, ils agissent sur des sujets aussi variés que le suivi des mesures compensatoires faune/flore, les mesures de bruits dans l'environnement, la réduction de la consommation d'énergie, la gestion des odeurs pour les riverains, ou encore les risques de chutes lors des opérations de maintenance en centre de tri, de coupures ou de piquûres sur les chaînes de tri, de troubles musculo-squelettiques, d'incendies à cause des batteries et piles... Ils mettent en place des solutions concrètes de prévention.

LE SAVIEZ-VOUS ?

INFORMATIONS	EXPLICATIONS
Calitom, via Sol'R parc, produit 3 fois plus d'électricité qu'il n'en consomme, devenant le plus gros fournisseur d'énergie verte en Charente.	Grâce à l'installation de parcs photovoltaïques sur les anciens sites de traitement fermés (Dirac, Ruffec, Rouzède, une partie de Valoparc), à la valorisation du biogaz produit par la décomposition des déchets dans les casiers de stockage, 15 000 MWh d'électricité ont été produits en 2024.
Câbles, fils et filets, cordes, tuyaux... s'enroulent autour des machines, provoquent des bourrages et peuvent entraîner des accidents.	Ces erreurs de tri nécessitent l'intervention des agents pour débourrer les machines ou les réparer. Elles peuvent provoquer des douleurs musculaires, corporelles ou des coupures qui entraînent parfois des accidents du travail. Entre 2023 et 2025, ces interventions ont causé 28 accidents bénins, 5 avec arrêts de travail sur 52 jours au total.

PETITS MOTS

croisés

Installations classées pour la protection de l'environnement, le centre de stockage de Valoparc à Ste-Sévère et le centre de tri Atrion à Mornac sont soumis à réglementation. De par la volonté de la collectivité de s'engager plus loin dans un programme d'amélioration continue et de réduction d'impacts, ils répondent aussi aux exigences des normes ISO 14001 (environnement) et ISO 45001 (sécurité).



Nos activités sont structurées par la réglementation du code du travail, du code de l'environnement et d'arrêtés préfectoraux spécifiques. Nous nous appuyons aussi sur le document unique d'évaluation des risques professionnels qui liste les dangers sur les sites, analyse les risques pour les agents, recense les mesures en place pour les éviter et inscrit de nouvelles actions pour les réduire. Un réseau d'auditeurs et d'assistants de prévention en interne nous y aide. Nous tenons un registre de chaque accident, départ de feu... avec une analyse des causes et des conséquences, afin de mettre en place des solutions organisationnelles ou techniques de prévention et améliorer les conditions de travail. Au niveau environnemental, environ 200 procédures sont appliquées au quotidien (respect faune/flore, conformité réglementaire, réduction du bilan carbone...) ainsi qu'une démarche interne d'éco-responsabilité. Dans un but d'amélioration continue, nous sommes par exemple site pilote national à Ste-Sévère pour le traitement des PFAS dans les eaux avant rejet dans le milieu naturel.



Laëticia DARENNE et Richard BORREDON

Ingénieure et technicien qualité, hygiène, sécurité, environnement à Calitom



CHIFFRES



12% des véhicules poids lourds Calitom roulent au B100 (huile de colza) permettant de diviser leur empreinte carbone par trois.



228 moutons en éco-pâturage sur les sites de traitement fermés pour entretenir les espaces verts de façon écologique.



405 contrôles périodiques réglementaires effectués sur l'année sur les équipements pour vérifier leur conformité.

À SAVOIR

▪ **Les engagements de la collectivité sont formalisés dans les politiques environnementales, de santé et de sécurité, disponibles sur le site internet de Calitom.**

Pour les consulter :



Le centre de tri Atrion prêt pour le recyclage de 2035

À Mornac, Atrion, le centre de tri des emballages et papiers recyclables mis en fonctionnement en 2015 est un équipement essentiel pour la valorisation des déchets en Charente et au-delà des limites du département. En raison de nouvelles obligations réglementaires et techniques, l'usine vient de faire l'objet d'une profonde modernisation de son système de tri, une intervention qui permettra de contribuer aux objectifs de recyclage de 65% en 2035.

▪ Un site qui vit et doit évoluer

Une fois collectés, les emballages et papiers recyclables charentais sont transportés **à Atrion pour y être séparés par matière** avant d'être envoyés dans les filières de recyclage.

Ce tri est réalisé dans un premier temps par une succession de machines puis affiné par des opérateurs de tri qui contrôlent et retriennent manuellement les erreurs du process. Ce centre trie **38 000 tonnes par an** dont 28 000 tonnes collectées en Charente.

Face à la hausse des emballages, à l'évolution de leur complexité et aux nouvelles règles européennes, le site vient de faire l'objet d'**un an de travaux et de réglages** afin d'être plus performant en quantité et en qualité.

▪ Un objectif accru de performance

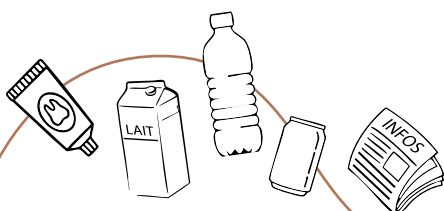
Une première série d'aménagements avait été réalisée en 2022 afin de limiter les refus de tri et améliorer les conditions de travail des agents. Ces aménagements ont été suivis d'une **restructuration complète, devenue obligatoire pour l'ensemble des centres de tri**. Les exigences de performance et les nouveaux principes de tri mécanique fixés par la filière au 1^{er} janvier 2026 ont conduit à l'adaptation de la chaîne de tri et de conditionnement.

1 CENTRE DE TRI PUBLIC 3 COLLECTIVITÉS

Atrion est géré par Calitom et deux collectivités voisines. Ce partenariat permet de maîtriser et mutualiser les coûts de fonctionnement et d'investissement.

-
2022 convention avec la CDC Haute-Saintonge (17) pour 6 000 tonnes

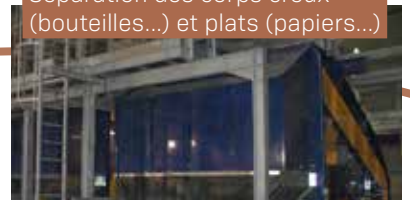
-
2025 convention avec le SIMER (86) pour 4 000 tonnes



2 trommels
Criblage des déchets
par la taille



3 trieurs balistiques
Séparation des corps creux
(bouteilles...) et plats (papiers...)



Recycler 60% des emballages d'ici 2030 et 65% en 2035

Pour atteindre les objectifs de recyclage définis par l'État, les centres de tri sont tenus d'évoluer. Leurs technologies doivent être plus performantes, capables de mieux reconnaître des matières toujours plus complexes et traiter des volumes croissants.

Selon le nouveau cahier des charges de Citéo, l'éco-organisme chargé de structurer la filière des emballages et papiers recyclables, à partir de 2026, le tri par résine effectué jusqu'à présent par les centres est abandonné pour un tri en mélange. Ce nouveau standard prévoit un transfert

des matières vers des usines spécialisées qui assureront désormais ce travail d'affinage et pourront intégrer des flux de matière en développement.

Moins de filières, mais des standards de qualité à respecter bien plus stricts pour pouvoir percevoir les soutiens financiers.



▪ Un chantier unique, un défi

Ce chantier débuté en janvier 2025 a mobilisé près de 50 entreprises avec le soutien technique des équipes de Calitom.

Pour limiter la durée de fermeture du centre de tri, **jusqu'à 80 personnes ont œuvré jour et nuit au démontage**. En quelques jours seulement, toutes les installations intérieures (la cabine de tri, les passerelles, les machines...) étaient démontées.

En 4 mois, l'intégralité du nouveau process était en place. **Certains anciens équipements ont été rénovés et réutilisés, d'autres ont été remplacés ou ajoutés...** Le tout a dû être ajusté précisément pour conserver la structure et les surfaces existantes du bâtiment.

Durant cette phase, qui a nécessité la fermeture temporaire du site, les emballages et papiers recyclables ont été dirigés vers les centres de tri de Bègles (33), Illats (33) et Poitiers (86).

Plusieurs mois de réglages, d'optimisation des flux de production et de **tests de performances** du système ont ensuite suivi au cours de la mise en service industrielle.

224

CONVOYEURS

pour transporter les emballages et papiers

5 KM

DE TAPIS

70 KM

DE CABLES

électriques posés

15,5

TONNES/HEURE

d'emballages et papiers triés par les machines et les opérateurs de tri

16 trieurs optiques

Détection de la composition des matières



2 courants de Foucault

et 3 overbands

Isolation des métaux



4 presses hydrauliques

Conditionnement en balles et paquets



▪ Les résultats charentais

Les charentais trient **76 kg/habitant/an d'emballages et papiers** alors que la moyenne régionale est de **61 kg/hab/an** et que les résultats nationaux sont de 53 kg/hab/an. De très bons résultats qui sont encore en progression depuis la mise en place de sacs transparents pour les ordures ménagères.

▪ Le tri à la maison : la clé

Aussi performant soit-il, Atrion ne peut rien sans une bonne pratique de tri des habitants. En 2021, les données montraient que certains emballages et papiers échappaient encore au tri et étaient jetés avec les ordures ménagères. Environ 22% de recyclables étaient enfouis alors que jetés dans la bonne poubelle leur matière aurait pu être valorisée.

Pour inciter au tri maximum et réduire les déchets, Calitom a changé son mode de collecte en équipant tous les foyers charentais de sacs transparents pour les ordures ménagères. GrandAngoulême vient également d'équiper la moitié de ses communes.

Cette pratique plus pédagogique a nettement augmenté les tonnages de recyclables (+17%).

La modernisation d'Atrion était indispensable pour que le site soit en capacité de faire face aux volumes croissants, de trier mieux et de valoriser un maximum de matières.



Visitez à nouveau Atrion

Suivez le parcours de vos emballages et papiers une fois triés.

Le temps d'une visite, plongez au cœur de l'activité du centre de tri Atrion, observez les machines en action et découvrez par quels procédés les matériaux sont séparés ainsi que le travail des agents...

Une expérience immersive unique pour comprendre, échanger, et changer de regard sur notre consommation et nos gestes au quotidien.

Visites gratuites sur demande et une fois par mois en soirée sur réservation via calitom.com ou en appelant le n°vert 0 800 500 429.

Consignes de tri

Les emballages se recyclent, pas les objets : la différence

Les centres de tri sont conçus pour trier des emballages : bouteilles, boîtes, cartons, canettes...



Les objets : jouets, ustensiles de cuisine, vaisselle, casseroles, brosses, passoirs, éponges, déchets électriques, bâches, câbles... eux **ne sont pas des emballages** !

Ils doivent être déposés en pôle de valorisation (déchèteries) ou dans les ordures ménagères, même s'ils sont en plastique ou en métal.

Pour vérifier les règles de tri, tous les détails sur calitom.com





Rencontre

Miléna DEUDE est ingénieure et Cheffe de projet de Susty Waste Solutions France, société spécialisée dans la conception, la fabrication, l'installation et la mise en service de lignes industrielles de tri et de valorisation des déchets. Elle a piloté les travaux du centre de tri Atrion, des études en modélisation 3D jusqu'à sa mise en service.

**SWS créé en 2020
présent en France
et en Europe
350 salariés en 5 ans**



**ensemblier industriel
de sites de traitement
de déchets et
producteur français
de machines
(convoyeurs et
balistiques)**

Pourquoi le chantier d'Atrion a été si complexe ?

Le revamping* est un exercice plus délicat que la construction d'un site entièrement neuf puisqu'il s'inscrit dans une enveloppe existante - qui dans le cas d'Atrion accueille deux fois plus d'équipements qu'initialement. Il faut démonter sans dégât toutes les installations à conserver, les stocker avec anticipation, les remettre à niveau, les replacer en les intégrant aux nouvelles...

Au cours de cette mission, quels ont été vos points de vigilance ?

Notre attention s'est portée sur le respect impératif du planning pour limiter la période d'arrêt ainsi que sur la coordination humaine des nombreux métiers et entreprises présents. S'ajoutent toujours les incertitudes des délais de livraison, d'intervention des sous-traitants, de déplacement des convois exceptionnels, les aléas climatiques. Deux autres points particuliers : la gestion des systèmes de détection et d'extinction des risques incendies, et l'ouverture du toit de 17m de faîtage et 35m de déport pour repositionner certains équipements à l'aide d'une grue de 300 tonnes.

Qu'est-ce qui explique les meilleures performances du site ?

L'efficacité et la qualité des matières en sortie du process reposent sur ce qui s'appelle le schéma de tri, l'enchaînement des équipements de tri. Une parfaite adaptation impacte considérablement la production d'un site. Celui d'Atrion a été entièrement repensé avec plus d'équipements, des technologies de détection plus performantes et de nouvelles boucles de récupération et de renvoi en tri des "loupés machines". Avec davantage d'informations remontées par les logiciels en supervision, les réglages du process sont bien plus précis, plus puissants. Toutes ces évolutions permettent d'accroître les tonnages valorisés et de réduire les refus.

Quels changements à l'avenir pour les équipes du site ?

Dans ce process plus dense, le pilotage de la ligne, la maintenance préventive et le suivi des qualités de tri prennent une place centrale qui implique une montée en compétences importante par les équipes. Cette maîtrise est aujourd'hui bien engagée grâce à des agents que je tiens à remercier pour leur soutien durant toute la période de ces travaux.

* Revamping : ensemble d'interventions sur une installation industrielle destinées à modifier et/ou accroître sa capacité de production ou de l'adapter à de nouvelles exigences techniques ou réglementaires.

DANS LES TERRITOIRES



Seconde vie et retour à la terre pour les sapins de Noël

Comme chaque année après la période des fêtes, des opérations de broyage de sapins sont organisées avec les communes volontaires et leurs services municipaux. Sur le territoire de Calitom, 1 795 sapins ont été collectés.

Entre le 26 décembre et le 19 janvier 2026, 24 points de collecte temporaires répartis sur 17 communes ont été mis à disposition pour assurer ce service supplémentaire de proximité. Cette action évite le dépôt des sapins dans les bennes végétaux des pôles de valorisation (déchèteries) mais aussi les dépôts sauvages de sapins.

Ceci développe également la pratique du broyage puisqu'il est ensuite utilisé par les communes pour leurs aménagements paysagers ou donné aux administrés.

Cette année, l'opération a permis la production de 101 m³ de broyat, soit 30 tonnes obtenues et réduit les dépôts de 522 m³ (avant broyage), l'équivalent de 17 bennes de végétaux.

Lieux et dates annoncés en fin d'année sur le site et la page facebook de Calitom



Bornes de lecture du Pass' Valo à Ruffec

Après les pôles de valorisation de Barbezieux, Poullignac, La Rochefoucauld et Vars, un cinquième site celui de Ruffec a été équipé de barrières d'entrée et de sortie ainsi que d'une borne d'accès. Ces équipements permettent aux usagers de présenter leur badge Pass Valo et automatise le passage des véhicules. Cette reconnaissance identifie les visiteurs mais ne change rien au nombre de passages et aux règles d'apport. Prochains sites équipés en 2026 : Montbron, Confolens, Chabanais, Baignes. *Si vous ne possédez pas encore ce badge : calitom.com/actualites/acces-en-decheterie-mise-en-place-pass-valo*



Tous les usagers de Calitom équipés

La fourniture des sacs transparents pour les ordures ménagères et la distribution de bacs à tous les foyers du territoire collecte de Calitom s'achèvent après 20 mois de distribution à domicile. Mouzon, de la communauté de communes Charente Limousine a été la dernière commune dotée. Le nouveau schéma de collecte est maintenant en place sur tout le périmètre. *Redistribution de sacs transparents : septembre à novembre. Sacs jaunes : uniquement en mairie et pôles de valorisation (déchèteries).*

ZOOM SUR

Et si on réutilisait les gravats ?

Avec 27 000 tonnes par an, les gravats sont le deuxième plus gros apport en pôle de valorisation (déchèteries) après les végétaux. Dans une logique de gestion responsable et durable, et afin d'éviter l'enfouissement d'une ressource locale valorisable, Calitom développe des solutions concrètes favorisant le réemploi de ces matériaux.

Un service gratuit à la demande

Depuis de nombreuses années, les gravats sont proposés **gratuitement** pour les projets de travaux : comblement, terrassement, aménagement paysager et autres besoins.

Conditions du service

Ce service s'adresse aux **particuliers, collectivités, entreprises, agriculteurs et associations**. Pour en bénéficier :

- une **quantité minimale de 10 m³** est exigée,
- résider en Charente,
- demandes via contact@calitom.com ou par courrier à Calitom, ZE La Braconne, 19 rte du Lac des Saules, 16600 Mornac.
- préciser le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et la quantité souhaitée.

Une fois la demande reçue, **une vérification de la disponibilité, de la faisabilité technique et du respect des critères environnementaux** est faite. Si toutes les conditions sont réunies, **la livraison est effectuée gratuitement** par un prestataire de Calitom.

Réutilisation sur le département

Les gravats sont aussi **utilisés par Calitom sur ses sites** dans le cadre de travaux de remblaiement, ce qui évite des frais de chantier.

Les gravats qui ne trouvent pas de solution font l'objet d'une **évacuation auprès des Carrières Garandeau** aux frais de la collectivité.

NATURE DES GRAVATS

Liste non-exhaustive

▪ Béton et béton armé



▪ Déblais, carrelage



▪ Cailloux



▪ Ardoises, tuiles



▪ Parpaings



Les gravats sont des déchets inertes ne présentant aucun danger.

Pour la qualité de leur future utilisation, lors du dépôt dans les bennes, **pas de terre !**

LES BONNES PRATIQUES

LES LIVRES PAPIERS ET ÉLECTRONIQUES



Que faire des livres dont vous ne vous servez plus ? Vous pouvez les apporter dans les boîtes à livres, les associations, recycleries... A défaut et à l'exception des livres électroniques, vous pouvez les mettre dans le sac ou bac jaune pour être recyclés, en vrac si vous possédez un bac.

Pour de grandes quantités : les pôles de valorisation de Barbezieux, Châteaubernard, Jarnac, La Couronne, L'Isle d'Espagnac, La Rochefoucauld, Confolens, Puyréaux, Villefagnan, Poullignac sont équipés de conteneurs enterrés à papier.

Attention : les livres électroniques sont à amener en pôle de valorisation uniquement, ils sont considérés comme des déchets électriques et électroniques et nécessitent un traitement particulier. Pensez à retirer les piles au préalable.

CD/DVD/CASSETTES VIDÉO : QUELLES SOLUTIONS ?



Vous souhaitez vous en débarrasser mais sans savoir où les jeter ? Pensez d'abord aux recycleries et associations qui peuvent les récupérer pour les réemployer.

A défaut, vous pouvez :

- **CD / DVD :** dissociez les boîtiers en plastique et les couvertures en carton/papier qui vont dans le sac jaune. Quant aux disques CD/DVD, ils sont revalorisés : une filière est disponible en pôle de valorisation pour les collecter.

- **Cassettes audio et vidéo :** elles ne sont pas valorisées. Vous pouvez les mettre dans votre sac noir/transparent ou en pôle de valorisation (benne non-valorisable) si vous avez d'importantes quantités.



Un doute ?
www.calitom.com
www.pluspropremaville.fr

Où jeter les peaux d'agrumes ?



Oranges, mandarines, citrons, pamplemousses... Avec leurs peaux épaisses, peut-on les composter ?

Elles vont dans votre composteur individuel ou collectif. Pour que la dégradation se fasse plus rapidement, vous pouvez les couper en petits morceaux avant et éviter d'en mettre de trop grosses quantités en même temps. Brassez bien votre composteur individuel pour les incorporer au contenu.

UN PAS DE + vers le zéro déchet

MIROIR, QUI EST LA PLUS BELLE ?

Pas besoin d'être parfait·e pour faire mieux. Le 0 déchet, c'est avant tout de petits choix du quotidien qui, mis bout à bout, font une vraie différence. Voici quelques pas simples pour consommer moins, mais mieux aussi dans la salle de bain.

Choisir des produits réutilisables

Exit le jetable : *rasoirs, cotons démaquillants, cotons tiges...*

Bonjour le durable, les alternatives réutilisables et lavables qui durent dans le temps **comme les lingettes en coton lavables, les cure-oreilles...**

Opter pour des formats responsables

Privilégier les **formats XL, rechargeables ou solides** pour les produits du quotidien : *savon, déodorant, dentifrice, crème...*

Moins d'emballages, **plus de simplicité.**

Les gestes qui font la différence

- ☐ Refuser les **échantillons inutiles.**
- ☐ Acheter uniquement l'**essentiel**, adapté à sa peau, pour éviter l'accumulation de flacons inutiles.
- ☐ **Fabriquer ses cosmétiques** en s'appuyant sur un bon ouvrage de référence avec des ingrédients écologiques.
- ☐ **Trier** ses déchets.

Cosmétiques solides : médaille d'or du 0 déchet
Durables, pratiques et économiques, ils cochent toutes les cases.



Des subventions J'agis pour Réduire



Lingettes
démaquillantes
lavables



Protections
hygiéniques
réutilisables



► Pour connaître les **modalités**,
[jagispourreduire.com/actus-outils/
soutiens-financiers](https://jagispourreduire.com/actus-outils/soutiens-financiers)

► Les demandes de subvention s'effectuent
sur le **portail dédié** :
subvention.calitom.com

Domaine de Puygrelier



Premier lauréat de la 6^{ème} édition du concours "J'agis pour Réduire", le Domaine de Puygrelier, exploitation viticole destinée au cognac et agricole bio spécialisée dans les céréales, la bière et le whisky, s'est vu remettre le Grand Prix du jury pour ses projets de réduction des déchets d'emballage et agricole.

Q. Qu'est-ce que le Domaine de Puygrelier ?

R. Nous sommes une exploitation agricole et viticole familiale depuis quatre générations. Nous produisons du cognac bio et des céréales triées et séchées sur place, puis commercialisées en direct, sans intermédiaire, à d'autres agriculteurs, éleveurs ou clients comme des meuniers... Nous en transformons une partie également. Avec l'orge, nous réalisons un whisky primé ainsi que quatre références de bière. Depuis peu, nous produisons notre propre malt et fournissons deux brasseries. Nous sommes la seule malterie en Charente.

Q. Vous adoptez une démarche éco-responsable ?

R. Le monde agricole est en perpétuelle

évolution et nous souhaitons respecter la nature et produire des produits de qualité. En 2016, nous avons choisi de passer nos terres céréalières en bio et nous sommes en zéro herbicide pour les vignes. Nous

avons toujours cherché à recycler et réemployer au maximum les matériaux. Pour la bière en bouteilles en verre, nous avons mis en place un système de récupération pour les particuliers et les restaurateurs volontaires. Les bouteilles récupérées

sont confiées à la société Eco In Pack à Cognac pour le lavage. Par ailleurs, lors du tri de nos céréales, il reste environ 5 tonnes par an de rebuts composé de débris et de "mauvaises graines" qui partent en déchèterie et que nous souhaitons valoriser. Ces graines, qui sont du raygrass qui pousse naturellement dans nos champs, peuvent être utilisées pour semer les chemins et talus



Le monde agricole est en perpétuelle évolution et nous souhaitons respecter la nature et produire des produits de qualité. Nous avons toujours cherché à recycler et réemployer au maximum les matériaux.



en pente afin de limiter l'érosion après des travaux de terrassement. Les services techniques de Châteauneuf-sur-Charente ont fait part de leur intérêt. Après des tests concluants, ils nous en achètent. Ce qui évite un déchet et permet de leur fournir une solution efficace et locale à moindre coût.

Q. Le prix remporté va vous permettre d'aller plus loin ?

R. Nous avons deux projets. Le premier concerne la bière. Nous vendons environ 110 fûts par an à des associations. Ces fûts en plastique, non valorisables, sont jetés en déchèterie par nos clients. Nous souhaitons donc acquérir des fûts en inox réutilisables et consignés, que les clients pourraient ramener à la ferme avec la tireuse mise à disposition. Afin d'aller plus loin dans notre démarche écologique, nous aimerions proposer une tireuse à froid sec, sans utilisation d'eau pour le refroidissement. Ceci permettrait d'économiser 15 litres d'eau à chaque fois, soit plus de 500 litres d'eau par an. Le second projet vise à améliorer le tri des céréales afin de réduire la part de déchets, grâce à l'acquisition d'un trieur à cyclone pour un premier tri selon le poids des graines, puis d'un trieur optique pour mieux isoler le raygrass. Ces investissements nous permettront de travailler avec les communes intéressées pour leur fournir du raygrass en forte densité, de manière locale et à un coût nettement inférieur à celui d'autres fournisseurs.

Q. Où peut-on retrouver vos produits ?

R. Les bières, le cognac et le whisky sont vendus soit dans des boutiques en Charente, Charente-Maritime et Gironde, soit en direct chez nous ou sur notre site internet. Il est possible de nous retrouver également l'été ou l'hiver sur des marchés. Pour le raygrass, les communes intéressées peuvent nous contacter directement. Des visites sont également possibles sur rendez-vous.

Interview de Denis Cardinault
Gérant du domaine de Puygrelier
06 28 34 31 09
<https://www.domainedepuygrelier.fr>

En savoir plus

3 lauréats lors du concours J'agis pour Réduire

Ce concours encourage les entreprises charentaises qui portent des projets en matière de prévention, réduction des déchets et d'économie circulaire.

BOULANGERIE DES TILLEULS prix "j'agis pour réduire les déchets chez mes clients"

La boulangerie valorise les drêches de la Brasserie La Rainette pour les transformer en farine et fabriquer un pain à la bière. Elle réutilise également quelques 120 000 tranches de pain dur de la boulangerie pour la fabrication d'une bière au pain.

Page Facebook :
Boulangerie Pâtisserie Martinet

POKOÙ prix "j'agis pour réduire mes déchets"

Grâce à un service de location de vêtements de seconde main pour les 0-6 ans, les familles pourront s'équiper à la carte dès mai, en fonction des saisons et des besoins réels.

Page Instagram :
@pokoufamily

186 route de Paris
Gond-Pontouvre

plan B

Pour consommer
autrement, découvrir,
apprendre et se rencontrer

INFORMATIONS

